

KNAUF



FORMATIONS 2026

KNAUF ACADÉMIE

Formez-vous aux métiers de
l'aménagement intérieur
et de l'isolation thermique
et acoustique

Build on us.

SE FORMER AVEC KNAUF POUR MIEUX PERFORMER

Dans un secteur en constante évolution, la formation des collaborateurs n'est plus une option, mais une nécessité stratégique. Développer les compétences de vos équipes, permet non seulement de répondre aux exigences réglementaires et techniques, mais aussi de garantir la pérennité et la compétitivité de votre entreprise.

Chez Knauf, nous mettons notre expertise reconnue des métiers du bâtiment au service de votre montée en compétence. La Knauf Académie, certifiée Qualiopi, est le reflet de notre engagement à vous offrir des formations de qualité, conformes aux standards les plus exigeants.

Notre approche pédagogique repose sur le concept de « **l'expérience partagée** ». Plus qu'un simple apprentissage, nos formations alternent exposés techniques, études de cas, ateliers pratiques et mises en situation grandeur nature. Cette méthode interactive et vivante favorise l'échange, l'expérimentation et l'acquisition de savoir-faire concrets.

La richesse et la diversité de nos formations sont à l'image des solutions que nous développons. De l'aménagement intérieur à l'isolation des façades, en passant par les nouvelles réglementations et procédés constructifs, notre offre couvre l'ensemble des besoins des professionnels du bâtiment.

Ce catalogue est une invitation à découvrir nos formations et à investir dans l'avenir de vos équipes.

Ensemble, construisons un savoir-faire durable et performant !

Qualiopi
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

SOMMAIRE

Se former pour gagner en compétences

Des formations adaptées à votre métier et à vos besoins	4
Knauf, un partenaire à vos côtés	6
Entreprise, développez votre expertise	8
Distributeur, boostez vos ventes	9
OPCO et financement de la formation	10
Devenir RGE	12
La Knauf Académie	14

Choisir sa formation

Aménagement intérieur	18
Enveloppe du bâtiment	46
Vente	56
Outils digitaux	58
Formation sur chantier	60

Organiser sa formation

Plan d'accès	62
Hébergement	63
Fiche d'inscription	65

CHOISIR LA FORMATION KNAUF ADAPTÉE À VOTRE MÉTIER

		Plâtrier Plaquiste	Plafiste	Charpentier couvreur	Maçon	Carreleur Chapiste	Façadier Isoleur	Peintre	Étancheur	MO / Prescripteur (Archi./Eco/BET)	Maître Ouvrage Public ou Privé	Constr. Bois entreprise générale	Distrib. Négociant	Enseignement Formation	
Aménagement intérieur															
FORM 1	Mise en œuvre des plaques de plâtre - 2 j	■	■							■	■	■	■	■	p 18
FORM 2	Cloisons techniques en plaques de plâtre - 2 j	■	■							■	■	■	■	■	p 20
FORM 3	Plafonds techniques en plaques de plâtre - 2 j	■	■							■	■	■	■	■	p 22
FORM 4	Décoration en plaques de plâtre - 2 j	■	■							■	■			■	p 24
FORM 5-1	Réalisation manuelle des joints avec des enduits prêt à l'emploi - 2 j	■	■					■				■			p 26
FORM 5-2	Traitement mécanisé des joints avec des enduits prêt à l'emploi - « Kit Joint Airless » - 1 j	■	■					■				■			p 28
FORM 5-3	Réalisation mécanique des préparations de supports avec des enduits PAE - « Airless/Rotor stator » - 1 j	■	■					■				■			p 30
FORM 7	Traitement de l'acoustique en plaques de plâtre - 2 j	■	■							■	■	■	■	■	p 32
FORM 8	Traitement de la protection au feu en plaques de plâtre - 2 j	■	■							■	■	■	■	■	p 34
FORM 22	Réaliser des cloisons séparatives acoustiques performantes	■								■					p 36
FORM 23	Réaliser des plafonds acoustiques performants - 1 j	■	■							■					p 38
FORM 25-1	Mise en œuvre des ouvrages en plaques de plâtre Hydroproof® dans les locaux humides - 1 j	■								■	■	■		■	p 40
FORM 25-2	Mise en œuvre des ouvrages en plaques ciment Aquapanel® Indoor dans les locaux humides - 1 j	■								■	■	■		■	p 42
FORM 26	Réaliser un plafond acoustique sous un plafond résistant au feu - 1,5 j	■	■							■	■	■		■	p 44
Enveloppe du bâtiment															
FORM 9	Bases de la thermique dans le bâtiment - 2 j	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	p 46
FORM 10	Isolation de l'enveloppe du bâtiment neuf - 2 j	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	p 48
FORM 12	Isolation en laine de bois - 2 j				■										p 50
FORM 14	Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) sous enduit mince - 2 j				■		■			■	■	■		■	p 52
FORM 15	Bardage extérieur en Aquapanel® Outdoor - 2 j						■					■		■	p 54
Vente															
FORM 21	L'offre globale des produits et systèmes Knauf - 2 j	■	■							■			■	■	p 56
Outils digitaux															
FORM 24	Maîtriser les outils digitaux de Knauf - 1 j	■	■							■	■		■	■	p 58
Formation chantier															
FORM 28	Réaliser le montage d'un ouvrage en profilés GH Futur - 1 j	■													p 60

CHOISIR LA FORMATION KNAUF ADAPTÉE À VOS BESOINS

		Votre thématique										
		Aménagement Intérieur	Cloisons	Plafonds	Murs	Façades	Planchers	Toitures	Thermique	Acoustique	Protection feu	
Aménagement intérieur												
FORM 1	Mise en œuvre des plaques de plâtre - 2 j	■	■	■	■				■	■	■	p 18
FORM 2	Cloisons techniques en plaques de plâtre - 2 j	■	■						■	■	■	p 20
FORM 3	Plafonds techniques en plaques de plâtre - 2 j	■		■						■	■	p 22
FORM 4	Décoration en plaques de plâtre - 2 j	■	■	■								p 24
FORM 5-1	Réalisation manuelle des joints avec des enduits prêt à l'emploi - 2 j	■	■	■								p 26
FORM 5-2	Traitement mécanisé des joints avec des enduits prêt à l'emploi - « Kit Joint Airless » - 1 j	■	■	■								p 28
FORM 5-3	Réalisation mécanique des préparations de supports avec des enduits PAE - « Airless/Rotor stator » - 1 j	■	■	■								p 30
FORM 7	Traitement de l'acoustique en plaques de plâtre - 2 j	■	■	■	■					■		p 32
FORM 8	Traitement de la protection au feu en plaques de plâtre - 2 j	■	■	■	■				■			p 34
FORM 22	Réaliser des cloisons séparatives acoustiques performantes	■	■						■			p 36
FORM 23	Réaliser des plafonds acoustiques performants - 1 j	■		■						■		p 38
FORM 25-1	Mise en œuvre des ouvrages en plaques de plâtre Hydroproof® dans les locaux humides - 1 j	■	■									p 40
FORM 25-2	Mise en œuvre des ouvrages en plaques ciment Aquapanel® Indoor dans les locaux humides - 1 j	■	■									p 42
FORM 26	Réaliser un plafond acoustique sous un plafond résistant au feu - 1,5 j	■		■						■	■	p 44
Enveloppe du bâtiment												
FORM 9	Bases de la thermique dans le bâtiment - 2 j	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	p 46
FORM 10	Isolation de l'enveloppe du bâtiment neuf - 2 j				■	■	■	■	■			p 48
FORM 12	Isolation en laine de bois - 2 j							■	■	■	■	p 50
FORM 14	Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) sous enduit mince - 2 j				■	■			■		■	p 52
FORM 15	Bardage extérieur en Aquapanel® Outdoor - 2 j				■	■			■		■	p 54
Vente												
FORM 21	L'offre globale des produits et systèmes Knauf - 2 j	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	p 56
Outils digitaux												
FORM 24	Maîtriser les outils digitaux de Knauf - 1 j	■	■	■				■				p 58
Formation chantier												
FORM 28	Réaliser le montage d'un ouvrage en profilés GH Futur - 1 j	■	■	■								p 60



**KNAUF,
UN PARTENAIRE À VOS COTÉS**



Siège social Knauf France

Une implantation au plus près de nos clients

Présent sur le marché français depuis 1984, Knauf dispose d'un maillage industriel solide avec 13 sites de production répartis sur l'ensemble du territoire pour produire localement et répondre aux attentes des ses clients.

Avec près de 900 collaborateurs, Knauf France est un acteur majeur du secteur de la construction, reconnu pour son expertise, la qualité de ses produits et son service client.

L'Offre Globale Knauf

Knauf France conçoit, développe et commercialise un large choix de produits et systèmes destinés à l'aménagement intérieur et l'isolation thermique et acoustique des bâtiments : plaques de plâtre, panneaux en polystyrène expansé, polyuréthane et laine de bois et isolants biosourcés.

La force d'un groupe

Entreprise familiale fondée en 1932 en Allemagne, Knauf est l'un des principaux fabricants mondiaux de matériaux de construction pour l'aménagement intérieur et l'isolation phonique et thermique des bâtiments au service des professionnels.

Chiffres clés*



15,6 Mds €
de chiffre d'affaires annuel



≈ 43 500
collaborateurs à travers le monde



+ de 85
sites d'extraction de matières premières

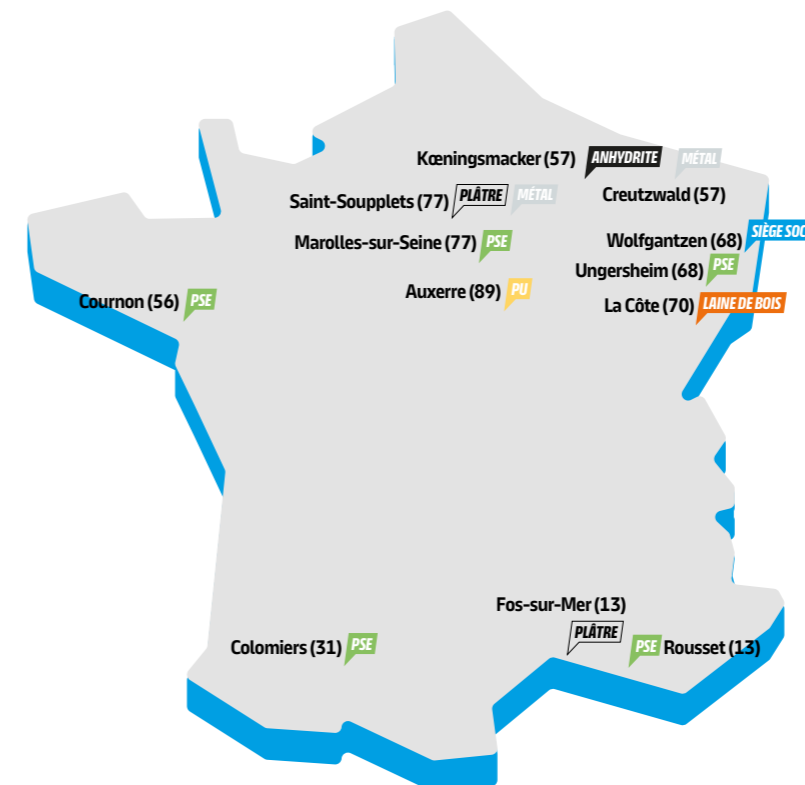


+ de 320
usines dans le monde



Présent dans
+ de 90
pays

* Chiffres 2024



KNAUF PLÂTRES **PLÂTRE**
Production de plaques de plâtre.

RICHTER SYSTEM **MÉTAL**
Profilés pour cloisons et accessoires.

KNAUF THERM **PSE**
Transformation de polystyrène expansé.
Sites Knauf Circular® (valorisation des déchets de PSE).

KNAUF FIBRE **LAINE DE BOIS**
Production de panneaux de laine de bois.
Exploitation située au plus près des forêts.

KNAUF ISBA **PU**
Production de panneaux polyuréthane.

L'ANHYDRITE LORRAINE **ANHYDRITE**
Extraction d'anhydrite.

ENTREPRISE, DÉVELOPPEZ VOTRE EXPERTISE

Le secteur de la construction est en constante évolution, marqué par des avancées technologiques et réglementaires, des exigences croissantes en matière de durabilité et des attentes toujours plus élevées en termes d'esthétique et de performance. Dans ce contexte, les compétences et le savoir-faire des professionnels du bâtiment jouent un rôle primordial.

4 bonnes raisons de vous former :

1. Évoluer

Face à l'évolution rapide du secteur du bâtiment, la formation est devenue une nécessité. Chacune des évolutions réglementaires implique que les professionnels actualisent fréquemment leurs connaissances et leurs compétences. Cette démarche demeure indispensable pour rester opérationnel, mais également pour rester compétitif.

2. Anticiper

Le monde du bâtiment est en constante évolution (évolutions réglementaires, transition environnementale, nouveautés produits...). Il est donc très important de s'adapter à ces changements pour pouvoir faire face à un marché changeant et de pouvoir être toujours plus formés et informés que vos concurrents.

3. Se perfectionner

Se former permet également de gagner en efficacité, acquérir de meilleures connaissances et ainsi renforcer son expérience. Il est important pour une entreprise d'avoir des collaborateurs qualifiés pour gagner en productivité et développer son image de marque.

4. Devenir RGE

Accéder au marché de la rénovation énergétique des logements, grâce aux avantages fiscaux et les aides de l'État à destination des particuliers.



DISTRIBUTEUR, BOOSTEZ VOS VENTES

En tant que distributeur de produits de la construction, il est très souvent nécessaire de connaître l'ensemble des applications et des règles associées pour chaque famille de produit vendue. Le secteur d'activité du bâtiment évoluant en permanence, il est primordial de se former pour rester expert dans son domaine.

4 bonnes raisons de vous former :

1. Identifier les besoins de vos clients

La formation permet de gagner en confiance, de développer ou consolider ses connaissances techniques. Cette rigueur sera ensuite un levier dans votre quotidien afin de mieux conseiller vos clients et de gagner en crédibilité tout en partageant votre expérience acquise sur le terrain.

2. Solidifier votre argumentaire commercial

Pour un distributeur, avoir un bon argumentaire commercial est essentiel face à une entreprise cliente. La formation permet de développer, de clarifier mais aussi d'étoffer son expertise aux produits et techniques de la construction.

3. S'adapter au marché changeant

Le secteur du bâtiment est en constante évolution. Il est primordial pour un distributeur de connaître les nouvelles tendances et technologies du marché. Se tenir informé des dernières nouveautés produits et connaître leurs atouts permettront de toujours avoir un temps d'avance vis à vis de la concurrence.

4. Maximisez vos ventes

En tant qu'expert, une parfaite connaissance de vos produits permet de proposer plus facilement et plus rapidement le produit adéquat aux projets de votre client.

OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES COMMENT FINANCER MA FORMATION ?

Qu'est-ce qu'un OPCO ?

L'OPérateur de COmpétence est un organisme agréé par l'État. Il a pour mission d'apporter un **appui technique** aux branches professionnelles pour la **gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences**. Il assure également un service de proximité au bénéfice des TPE-PME permettant :

- D'informer et de rendre accessible la formation professionnelle aux salariés de ces entreprises
- D'aider les entreprises à analyser et définir leurs besoins en formation professionnelle

La Knauf Académie bénéficie de la Certification Qualiopi dans la catégorie « actions de formation ».

Cette Certification, en plus d'être un gage de qualité des formations proposées, vous permet de bénéficier des prises en charge par votre OPCO des frais de formation et des frais liés.

N'hésitez pas à nous contacter afin de vous aider dans vos démarches administratives.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

DEMANDER LA PRISE EN CHARGE DE MA FORMATION

Vous souhaitez obtenir un financement pour une formation ? Suivez ces étapes simples pour maximiser vos chances d'acceptation et ne tardez pas ! Certains OPCO exigent un dépôt de dossier **jusqu'à 6 semaines avant le début de la formation**.

4 étapes clés :

1. Choisissez une formation sur www.knauf.com/fr-FR

Commencez par compléter et nous renvoyer votre bulletin d'inscription. Une fois le bulletin d'inscription réceptionné, la Knauf Académie vous enverra la convention de formation ainsi que le programme détaillé de la formation.

2. Constituez votre dossier pour l'OPCO

- **Rendez-vous sur le site internet** de votre OPCO (exemple : Constructys) et téléchargez le formulaire de demande de prise en charge.
- **Retournez ce formulaire** complété à votre OPCO, accompagné des pièces demandées (convention de formation, programme, bulletin d'inscription,...).
- **Dès réception de l'accord de prise en charge de votre OPCO, retournez-le** à la Knauf Académie, accompagné de la convention de formation signée.

3. Réalisez votre formation dans nos locaux à la Knauf Académie

4. À la fin de la formation

Renvoyez à votre OPCO les documents suivants :

- la feuille d'émargement,
- l'attestation de formation,
- la facture de la prestation effectuée.

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR **DEVENIR RGE**

Qu'est-ce que le label RGE ?

Le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) a été instauré en 2011 pour permettre aux particuliers désireux de faire des **travaux d'économies d'énergies**, de faire appel à des **professionnels compétents et qualifiés**. Il s'agit d'un **gage de qualité** pour trouver un professionnel reconnu.

Le label RGE est indispensable pour toute entreprise souhaitant faire bénéficier aux particuliers des aides financières de l'État et des déductions fiscales dans le cadre de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur habitation.

Pour une entreprise, le label RGE offre de nombreux avantages :

- Faire face à la concurrence
- Accéder au marché de la rénovation et développer son portefeuille client
- Se positionner sur des appels d'offre publics
- Gagner en visibilité
- Valoriser son image de marque
- Susciter la confiance de ses partenaires



COMMENT DEVENIR **RGE** ?

Une démarche simple en 5 étapes :

1. Choisissez un signe de qualité

Il existe de nombreux organismes de qualification et de certification, celui-ci dépend de votre secteur d'activité. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'ADEME.

2. Constituez votre dossier

Rapprochez-vous de l'organisme que vous avez choisi. Celui-ci vous indiquera la marche à suivre pour obtenir votre qualification.

Certains éléments peuvent vous être demandés afin d'attester des critères :

- légaux, administratifs et juridiques,
- financiers,
- techniques (ressources humaines, références de réalisation et moyens matériels).

3. Formez-vous avec vos collaborateurs

Rendez-vous à la Knauf Académie pour réaliser votre formation.

Bon à savoir : au moins un de vos collaborateurs doit être formé.

4. Obtenez votre certificat et maintenez votre qualification

Une fois votre qualification ou certification obtenue, vous recevrez un certificat de qualification. De plus, votre entreprise sera référencée auprès des particuliers sur le site www.faire.fr

Bon à savoir : la mention RGE est obtenue pour un délai de 4 ans. Le certificat de qualification est renouvelé tous les ans après contrôle de certains éléments.

5. Réussir un contrôle de réalisation

Un contrôle de réalisation sera effectué sur un chantier dans un délai de deux ans par l'organisme de qualification ou de certification. Ce contrôle a pour objectif de vérifier la conformité des travaux vis-à-vis des Règles de l'Art.

LA KNAUF ACADEMIE



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

La **Knauf Académie** est bien plus qu'un simple centre de formation : c'est un espace dédié à **l'apprentissage**, à **la transmission** et à **l'innovation** dans le secteur de la construction.

La **Knauf Académie** se positionne comme un partenaire clé dont l'objectif est clair : **accompagner les professionnels du bâtiment dans leur montée en compétences** pour répondre aux exigences croissantes du secteur.



La Knauf Académie, basée à Saint-Soupplets (77) se situe dans l'enceinte de notre site de production de plaques de plâtre.

Sur une surface de 600 m², nous mettons à votre disposition des salles de cours, un atelier équipé pour manipuler les produits, s'exercer à la mise en œuvre et un showroom vous présentant les solutions de l'Offre Globale Knauf.



Pourquoi se former avec Knauf ?

1. Profiter de la diversité des formations

À la Knauf Académie, vous bénéficiez d'un large choix de formations couvrant toutes les applications liées à la construction : du gros œuvre aux métiers liés à l'aménagement intérieur avec la pose de cloison, de doublages ou encore de plafonds, en passant par les techniques d'isolation, ou encore le traitement de points singuliers.

2. Acquérir des compétences techniques avancées

La Knauf Académie offre des formations qui permettent aux professionnels de se familiariser avec les technologies et systèmes les plus récents. Cela inclut des solutions innovantes, des matériaux performants et des techniques de mise en œuvre adaptées aux normes et réglementations en vigueur.

3. Bénéficier d'une pédagogie adaptée

Grâce à une approche alliant informations théoriques et ateliers pratiques, les formations sont directement applicables sur le terrain. Elles offrent une immersion complète et permettent de découvrir l'Offre Globale Knauf de manière concrète.

4. S'assurer une formation de qualité

La Knauf Académie est certifiée Qualiopi. Elle répond ainsi aux exigences de qualité en conformité avec la réglementation et en application de l'Arrêté du 24 juillet 2020 portant modifications aux arrêtés du 6 juin 2019.

La **Knauf Académie**, c'est aussi l'opportunité d'échanger avec d'autres professionnels du secteur, de partager des expériences et de créer des synergies pour développer son activité.

Se former avec la Knauf Académie, c'est investir dans son avenir professionnel !



«Très complète ! Le formateur a réussi à nous tenir intéressés tout le long de la formation. Un grand merci !»
- Maureen

«La formation m'a permis d'améliorer mes connaissances et pratiques et d'obtenir la certification RGE.»
- Mustapha

96%
des stagiaires ont acquis de nouvelles connaissances

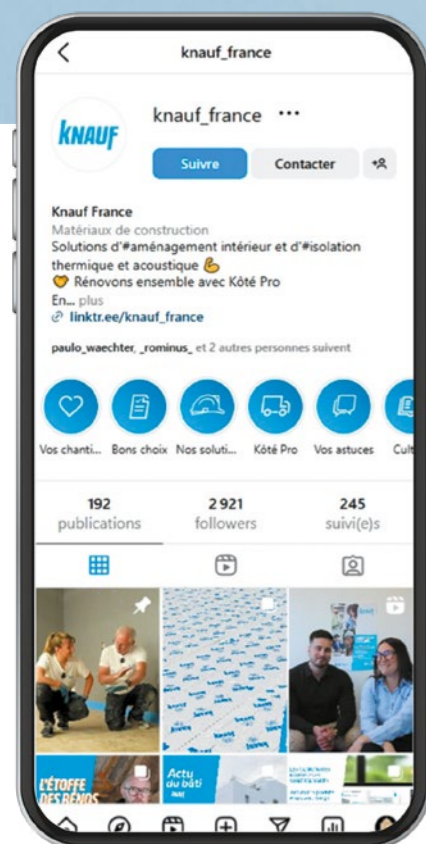
79%
des stagiaires ont pu appliquer directement les connaissances apprises dans leur quotidien professionnel

94%
des stagiaires concluent à l'utilité de la formation suivie

KÔTÉ PRO

BY KNAUF

CONSEILS TECHNIQUES / BIEN-ÊTRE /
 INFOS PRODUITS / MANAGEMENT /
 COMPTABILITÉ / CULTURE / HUMOUR



Suivez-nous
sur instagram

LE PROGRAMME PENSÉ POUR LES ARTISANS

Partager, avec les artisans, le meilleur de la rénovation !

- Des conseils techniques aux solutions adaptées à leurs besoins, en passant par du bien-être, des pauses culture et des témoignages poignants.
- La vraie vie sur les chantiers, à la découverte de parcours inspirants.
- Un site dédié Kôté Pro pour y retrouver tous les tutos, astuces, conseils, articles dédiés à la rénovation.

Découvrir
kotepro.knauf.fr



NOS FORMATIONS

Aménagement intérieur

- FORM 1 Mise en œuvre des plaques de plâtre (2 j)
- FORM 2 Cloisons techniques en plaques de plâtre (2 j)
- FORM 3 Plafonds techniques en plaques de plâtre (2 j)
- FORM 4 Décoration en plaques de plâtre (2 j)
- FORM 5-1 Réalisation manuelle des joints avec des enduits prêt à l'emploi (2 j)
- FORM 5-2 Traitement mécanisé des joints avec des enduits prêt à l'emploi - « Kit Joint Airless » (1 j)
- FORM 5-3 Réalisation mécanique des préparations de supports avec des enduits PAE « Airless / Rotor stator » (1 j)
- FORM 7 Traitement de l'acoustique en plaques de plâtre (2 j)
- FORM 8 Traitement de la protection au feu en plaques de plâtre (2 j)
- FORM 22 Réaliser des cloisons séparatives acoustiques performantes
- FORM 23 Réaliser des plafonds acoustiques performants (1 j)
- FORM 25-1 Mise en œuvre des ouvrages en plaques de plâtre Hydroproof® dans les locaux humides (1 j)
- FORM 25-2 Mise en œuvre des ouvrages en plaques ciment Aquapanel® Indoor dans les locaux humides (1 j)
- FORM 26 Réaliser un plafond acoustique sous un plafond résistant au feu (1,5 j)

Enveloppe du bâtiment

- FORM 9 Bases de la thermique dans le bâtiment (2 j)
- FORM 10 Isolation de l'enveloppe du bâtiment neuf (2 j)
- FORM 12 Isolation en laine de bois (2 j)
- FORM 14 Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) sous enduit mince (2 j)
- FORM 15 Bardage extérieur en Aquapanel® Outdoor (2 j)

Vente

- FORM 21 L'offre globale des produits et systèmes Knauf (2 j)

Outils digitaux

- FORM 24 Maîtriser les outils digitaux de Knauf (1 j)

Formation chantier

- FORM 28 Réaliser le montage d'un ouvrage en profilés GH Futur (1 j)

MISE EN ŒUVRE DES PLAQUES DE PLÂTRE

Référence : FORM 1



Compétences visées



Savoir réaliser les **cloisons** et les **plafonds** en plaques de plâtre dans le respect des **Règles de l'Art**.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Plâtriers plaquiste débutants
 - Personnes d'encadrement
 - Techniciens bureaux d'études
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Première expérience dans le bâtiment
 - Connaissances terminologie bâtiment
- Ⓞ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Plafonds
 - Murs
 - Thermique
 - Acoustique
 - Protection feu
- Ⓞ **Difficulté** ■■■
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Interpréter les textes réglementaires de mise en œuvre (DTU)
- Identifier les produits à mettre en œuvre
- Réaliser une cloison en plaques de plâtre selon les Règles de l'Art
- Réaliser un plafond en plaque de plâtre selon les Règles de l'Art

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Ⓞ **Les généralités**
 - Historique de l'utilisation des plaques de plâtre dans le bâtiment
 - La fabrication des plaques de plâtre
 - Les textes réglementaires
 - Les critères fonctionnels : résistance mécanique, sécurité incendie, acoustique, thermique, milieux humides
 - Les différentes plaques de plâtre et leur domaine d'emploi
 - Les différents ouvrages en plaques de plâtre
- Ⓞ **Le système de cloison sur ossature métallique**
 - Les éléments du système : rails, montants, fixations
 - Traçage et pose de l'ossature
 - Fixation des plaques de plâtre
 - Les différentes jonctions
 - Réalisation d'une cloison
- Ⓞ **Les complexes de doublage**
 - Critères d'étanchéité des parois à doubler
 - La mise en œuvre par collage (NF DTU 25.41)
 - La mise en œuvre par fixation mécanique indirecte
 - Points particuliers
- Ⓞ **la contre-cloison sur ossature métallique**
 - Avantages et caractéristiques des systèmes clipsés et fixés mécaniquement
 - Mise en œuvre (NF DTU 25.41)
- Ⓞ **Le traitement des joints et raccords**
 - Joints courants entre plaques avec ou sans bande
 - Le traitement des angles
 - Joints entre plaques et éléments de nature différente
- Ⓞ **Visite d'une unité de production de plaques de plâtre**
- Ⓞ **Les plaques de plâtre en plafond**
 - Les différents supports rencontrés dans le bâtiment
 - Les systèmes de suspension à utiliser en fonction des supports
 - Définitions et principes de calcul : portée, entraxe, charges...
 - Les règles de mise en œuvre d'un plafond (NF DTU 25.41)
 - Joints de comportement
 - Réalisation d'un plafond suspendu



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO



Tarif : 650 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris - hors frais de transport et d'hébergement.

CLOISONS TECHNIQUES EN PLAQUES DE PLÂTRE

Référence : FORM 2



Compétences visées



Maîtriser la réalisation des **cloisons techniques** dans leurs **applications particulières** (grandes hauteurs, feu, acoustique, sismique...)

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître de manière approfondie les réglementations (mécanique, thermique, feu, acoustique)
- Interpréter les avis techniques (DTA, PV feu, PV acoustique)
- Réaliser dans le respect des réglementations les cloisons techniques

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les généralités

- Résistance mécanique/sismique
- Sécurité incendie : réaction, résistance
- Acoustique
- Thermique
- Milieu humide
- Esthétique
- La nécessité d'une réponse globale : le système constructif

les différents cloisons techniques

- Cloisons de protection contre les rayons X
- Cloisons anti-effraction
- Cloisons en milieu hospitalier
- Cloisons en milieu humides
- Prise en compte des charges dans les cloisons
- Le cloisonnement des locaux
- Les boîtes dans la boîte

Les cloisons « grande hauteur »

- Caractéristiques et performances des systèmes
- Principe de mise en œuvre
- Analyse des Avis Techniques, PV feu et rapports d'essai
- Les points particuliers
- La perméance
- Réalisation de points singuliers

Les cloisons acoustiques

- Évolution de la réglementation acoustique
- Caractéristiques et performances des systèmes
- Principe de mise en œuvre
- Analyse des Avis Techniques, PV feu et rapports d'essai

Les ouvrages spécifiques

- Les protections de structure, les gaines, les conduits
- Caractéristiques et performances des systèmes
- Principe de mise en œuvre
- Analyse des Avis Techniques, PV feu et rapports d'essai
- Les points particuliers

Réalisation d'un ouvrage spécifique

Visite d'une unité de production de plaques de plâtre

INFORMATIONS PRATIQUES

Public

- Plâtriers plaquistes confirmés
- Personnes d'encadrement
- Techniciens bureaux d'études
- Commerciaux du négoce

Pré-requis

- Première expérience dans le bâtiment

Thématiques

- Aménagement
- Cloisons
- Thermique
- Acoustique
- Protection feu

Difficulté

Suivi et évaluation

- Évaluations théoriques (QCM) et pratiques

Sanction de la formation

- Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation

Équipements

- Chaussures de sécurité obligatoires

Inscription

- Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR

Contact

- academie.fr@knauf.com



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

**FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO**

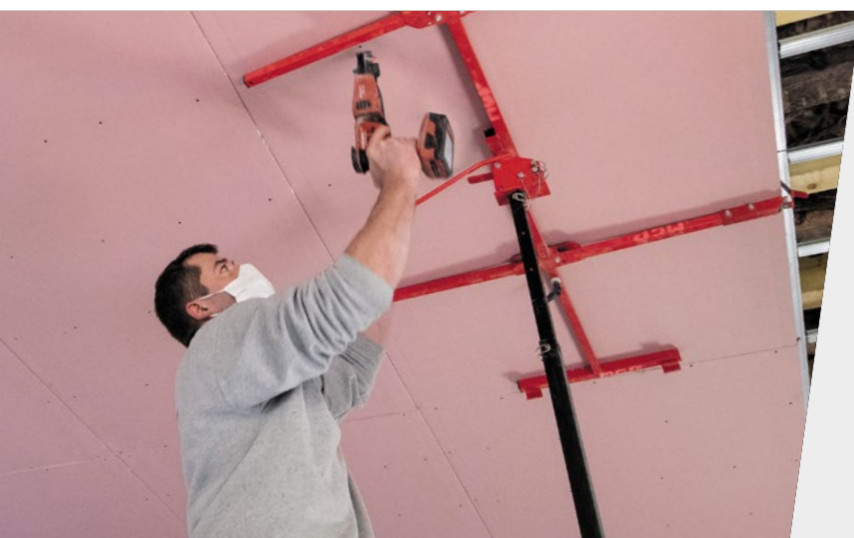


Tarif : 650 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris, hors frais de transport et d'hébergement.

PLAFONDS TECHNIQUES EN PLAQUES DE PLÂTRE

Référence : FORM 3



Compétences visées



Maîtriser la réalisation des **plafonds techniques** dans leurs **applications particulières** (grandes portées, feu, acoustique, sismique...).

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Approfondir les connaissances en matière de réglementation (mécanique, thermique, feu, acoustique)
- Interpréter les Avis Techniques (DTA, PV Feu, PV Acoustique)
- Réaliser dans le respect des réglementations les plafonds techniques **non-démontables**

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les exigences fonctionnelles et réglementaires relatives aux plafonds en plaques de plâtre

- Résistance mécanique / sismique
- Sécurité incendie
- Acoustique
- Thermique et hygrothermie
- Esthétique
- La nécessité d'une réponse globale : le système constructif

Les différents systèmes de plafonds techniques

- Les plafonds KM
- Plafonds Croisés
- Les plafonds autoportants
- Les plafonds ITEC
- Les plafonds longues portées
- Les plafonds en montants sur chants
- Les plafonds rayonnants
- Les Boîtes dans la Boîte

Les performances des plafonds

- Isolation acoustique : les systèmes
- L'isolement acoustique des plafonds
- Les plafonds longue portée : performances et particularités de mise en œuvre
- Les plafonds décoratifs : plafonds à ossature courbe, coupoles, réalisation d'angles et formes complexes
- Les accessoires
- Principe de mise en œuvre
- Analyse des Avis Techniques, PV Feu et rapports d'essai

Réalisation d'un plafond

Visite d'une unité de production de plaques de plâtre

INFORMATIONS PRATIQUES

Public

- Plâtriers plaquistes confirmés
- Personnes d'encadrement
- Techniciens bureaux d'études
- Commerciaux du négoce

Pré-requis

- Première expérience dans le bâtiment

Thématiques

- Aménagement
- Plafonds
- Thermique
- Acoustique
- Protection feu

Difficulté

Suivi et évaluation

- Évaluations théoriques (QCM) et pratiques

Sanction de la formation

- Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation

Équipements

- Chaussures de sécurité obligatoires

Inscription

- Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR

Contact

- academie.fr@knauf.com



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO



Tarif : 650 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris - hors frais de transport et d'hébergement.

DÉCORATION EN PLAQUES DE PLÂTRE

Référence : FORM 4



Compétences visées



Savoir réaliser des **ouvrages décoratifs** en plaques de plâtre...

INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Plâtriers plaquistes confirmés
 - Artisans
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Expérience dans la plâtrerie
- Ⓞ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Plafonds
- Ⓞ **Difficulté**
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Reconnaître les différents produits permettant de réaliser des éléments décoratifs en plaques de plâtre
- Réaliser des cloisons courbes
- Réaliser des plafonds courbes

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Ⓞ **Les solutions pour la réalisation d'éléments décoratifs**
 - Rappels concernant la résistance mécanique des ouvrages et leur mise en œuvre
 - Les différents produits
 - Les formes arrondies de faible rayon au moyen de plaques minces ou pré-entaillées
 - Utilisation de profilés décoratifs pour la réalisation d'arrondis, décaissés, encadrements...
 - La pose de trappes de visite
 - Mise en œuvre d'éléments décoratifs en plaques chanfreinées : chronologie d'assemblage
 - Les solutions de coupoles
- Ⓞ **Les cloisons courbes**
 - Rappel de notions théoriques : le traçage
 - La technique de cintrage
- Ⓞ **Les plafonds courbes**
 - Le cintrage de l'ossature
 - La liaison avec le plafond horizontal
 - Les accessoires
 - Choix de l'épaisseur des plaques pleines ou perforées en fonction du rayon de cintrage
- Ⓞ **Réalisation d'un ouvrage**
- Ⓞ **Visite d'une unité de production de plaques de plâtre**



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

**FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO**



Tarif : 650 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris - hors frais de transport et d'hébergement.

RÉALISATION MANUELLE DES JOINTS AVEC DES ENDUITS PRÊTS À L'EMPLOI

Référence : FORM 5-1



Compétences visées



Savoir réaliser **manuellement** les joints des plaques de plâtre en utilisant des **enduits prêts à l'emploi** de la gamme **Knauf Proplak**.

i INFORMATIONS PRATIQUES

- ⊙ **Public**
 - Plâtriers plaquistes confirmés
- ⊙ **Pré-requis**
 - Expérience dans la plâtrerie
- ⊙ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Plafonds
- ⊙ **Difficulté** ■■■
- ⊙ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- ⊙ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- ⊙ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- ⊙ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- ⊙ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



🎯 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Réaliser manuellement des joints avec des enduits prêts à l'emploi

🏛️ PROGRAMME DE LA FORMATION

- ⊙ **Le rappel des règles pour la réalisation des joints et enduits**
 - NF DTU 25.4.1
 - Choisir le produit en fonction des conditions de chantier
 - Les accessoires nécessaires à la réalisation des enduits
- ⊙ **Le traitement manuel des joints**
 - Jointoiment en partie courante
 - Traitement des angles et point singuliers
 - Mise en œuvre des accessoires
 - Ponçage
 - Nettoyage



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

1 journée
(1x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

**FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO**



Tarif : 325 € HT* (1 journée)

*avec déjeuner compris - hors frais de transport et d'hébergement.

TRAITEMENT MÉCANISÉ DES JOINTS AVEC DES ENDUITS PRÊTS À L'EMPLOI « KIT-JOINTS AIRLESS »

Référence : FORM 5-2



Compétences visées



Savoir réaliser mécaniquement
les joints avec des **enduits
prêts à l'emploi** en utilisant
le **Kit Joint Airless**.

i INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Plâtriers plaquistes confirmés
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Expérience dans la plâtrerie
- Ⓞ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Plafonds
- Ⓞ **Difficulté** ■■■□
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



🎯 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Réaliser des joints mécaniquement avec le Kit Joint Airless
- Réaliser la finition du joint l'Airless

🏛️ PROGRAMME DE LA FORMATION

- Ⓞ **Le rappel des règles pour la réalisation des joints et des enduits**
 - NF DTU 25.41
 - Choisir le produit en fonction des conditions de chantier
 - Les accessoires nécessaires à la réalisation des enduits
- Ⓞ **La prise en main de la machine airless et du Kit Joint**
 - Préparation de la machine
 - Prise en main des différents accessoires du Kit Joint Airless
 - Mise en œuvre des accessoires
- Ⓞ **Le traitement mécanique des joints**
 - Réalisation des passes de collage et charge à l'aide du Kit Joint Airless
 - Techniques d'application
 - Nettoyage et entretien de la machine
- Ⓞ **Le traitement de la finition du joint**
 - Dépose de la passe de finition à l'Airless
 - Nettoyage et entretien



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

1 journée
(1x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

**FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO**



Tarif : 325 € HT* (1 journée)

*avec déjeuner compris - hors frais de transport et d'hébergement.

RÉALISATION **MÉCANIQUE** DES PRÉPARATIONS DE SUPPORTS AVEC DES **ENDUITS PAE** « **AIRLESS / ROTOR STATOR** »

Référence : FORM 5-3



Compétences visées



Savoir réaliser **mécaniquement** les préparations de supports par pulvérisation de l'enduit **à l'aide d'une machine** (Airless, Rotor-Stator).

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Réaliser mécaniquement des préparations de supports

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ⊙ **Le rappel des règles pour la réalisation des joints et des enduits**
 - NF DTU 59.1
 - Identifier les différents enduits de la gamme et connaître leur utilisation
 - Choisir le produit en fonction des conditions de chantier
- ⊙ **La prise en main de la machine**
 - Préparation de la machine
 - Réalisation de la pulvérisation
 - Lissage
 - Nettoyage et entretien de la machine

i INFORMATIONS PRATIQUES

- ⊙ **Public**
 - Plâtriers plaquistes confirmés
 - Peintres
- ⊙ **Pré-requis**
 - Expérience dans la plâtrerie
- ⊙ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Plafonds
- ⊙ **Difficulté** ■■■
- ⊙ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- ⊙ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- ⊙ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- ⊙ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- ⊙ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

1 journée
(1x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

**FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO**

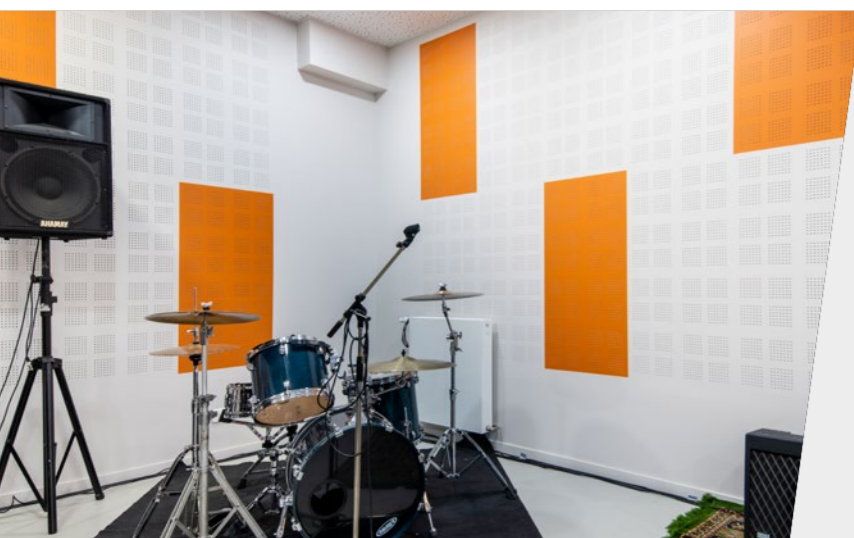


Tarif : 325 € HT* (1 journée)

*avec déjeuner compris - hors frais de transport et d'hébergement.

TRAITEMENT DE L'ACOUSTIQUE EN PLAQUES DE PLÂTRE

Référence : FORM 7



Compétences visées



Comprendre les **contraintes** liées à **l'acoustique** et savoir y répondre par des ouvrages en **plaques de plâtre**.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Plâtriers plaquistes confirmés
 - Personnes d'encadrement
 - Techniciens bureaux d'études
 - Commerciaux du négoce
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Expérience dans le bâtiment
- Ⓞ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Plafonds
 - Murs
 - Planchers
 - Acoustique
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Ⓞ Difficulté



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les phénomènes acoustiques dans le bâtiment
- Connaître la réglementation acoustique
- Proposer des solutions pour l'isolation acoustique

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Ⓞ **L'acoustique : phénomène physique et définitions**
 - Notions élémentaires et définitions : phénomène physique, phénomène physiologique, le niveau sonore
 - La transmission des bruits
 - Les différents bruits : bruit aérien, bruit d'impact, bruit d'équipement
 - Les références réglementaires dans le bâtiment
- Ⓞ **La protection contre les bruits extérieurs au bâtiment**
 - La transmission d'un bruit aérien en provenance de l'extérieur
 - Isolement des façades : complexes et systèmes de doublage
 - Les différentes solutions pour l'isolement des toitures
- Ⓞ **Les bruits aériens intérieurs : isolation entre 2 locaux**
 - Isolement entre deux ambiances : l'isolement normalisé, les transmissions latérales
 - Mesure des performances d'une paroi : indice d'affaiblissement R
 - Indice d'affaiblissement des parois composites à base de plaques de plâtre
 - La loi de masse fréquence
 - La mise en œuvre de systèmes constructifs performants
- Ⓞ **L'isolation par rapport au bruit d'impact**
 - Définitions : le bruit de choc, le bruit de choc normalisé, efficacité au bruit d'impact
 - La protection contre les bruits d'impact en construction traditionnelle
 - Les solutions en plancher : isolation sous chape
- Ⓞ **L'isolation aux bruits d'équipement**
 - La protection des parois
 - Les gaines techniques
- Ⓞ **Les réglementations**
 - La NRA
 - Les labels
- Ⓞ **Visite d'une unité de production de plaques de plâtre**

**FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO**



Tarif : 650 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris - hors frais de transport et d'hébergement.

TRAITEMENT DE LA PROTECTION AU FEU EN PLAQUES DE PLÂTRE

Référence : FORM 8



Compétences visées



Comprendre les contraintes liées à la **règlementation incendie** et savoir y répondre par des ouvrages en plaques de plâtre.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Plâtriers plaquistes confirmés
 - Personnes d'encadrement
 - Techniciens bureaux d'études
 - Commerciaux du négoce
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Notions générales du bâtiment
- Ⓞ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Plafonds
 - Murs
 - Planchers
 - Protection feu
- Ⓞ **Difficulté** ■■■
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les dispositions réglementaires liées à la protection contre l'incendie
- Proposer des solutions techniques en cloisons répondant aux contraintes de la protection contre l'incendie
- Proposer des solutions techniques en plafond répondant aux contraintes de la protection contre l'incendie
- Proposer des solutions techniques de protection de structures répondant aux contraintes de la protection contre l'incendie

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Ⓞ **La réglementation incendie**
 - Généralités, les définitions
 - Les textes réglementaires et classement des bâtiments
- Ⓞ **La classification des matériaux et éléments de construction**
 - La combustibilité des matériaux :
 - La réaction au feu, caractéristiques des différentes plaques de plâtre
 - Le comportement des ouvrages : la résistance au feu
 - Performances des ouvrages : les méthodes d'essais et procès-verbaux
- Ⓞ **Les systèmes coupe-feu en cloisons**
 - Les exigences par type de bâtiments
 - L'importance des choix : type de plaques, ossature, isolant
 - Points particuliers de mise en œuvre
 - Comportement au feu des jonctions cloisons plafond
- Ⓞ **Les systèmes coupe-feu en plafonds**
 - Les exigences par type de bâtiments
 - Les contraintes liées au support
 - L'importance des choix : type de plaques, ossature, isolant
 - Points particuliers de mise en œuvre
 - Comportement au feu des jonctions cloisons plafond
- Ⓞ **Les solutions dans la protection des structures**
 - Les exigences réglementaires par type de bâtiment
 - Méthode pour déterminer l'épaisseur de la protection
 - Les techniques de pose : par agrafage ou vissage sur ossature
- Ⓞ **Visite d'une unité de production de plaques de plâtre**



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO



Tarif : 650 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris - hors frais de transport et d'hébergement.

RÉALISER DES CLOISONS SÉPARATIVES ACOUSTIQUES PERFORMANTES

Référence : FORM 22



Compétences visées



Maîtriser la réalisation des **cloisons séparatives** pour assurer une bonne **isolation acoustique**.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Plâtriers plaquistes confirmés
 - Personnes d'encadrement
 - Techniciens bureaux d'études
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Première expérience dans le bâtiment
- Ⓞ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Acoustique
- Ⓞ **Difficulté** ■■■
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Déterminer les cloisons séparatives répondant aux contraintes réglementaires
- Traiter les ponts singuliers d'une cloison séparative garantissant une bonne isolation acoustique

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Ⓞ **L'acoustique et sa réglementation**
 - Les nuisances sonores
 - La réglementation
 - Les solutions techniques
- Ⓞ **Les cloisons séparatives acoustiques**
 - Cloisons distributives et cloisons séparatives
 - Le choix de la solution en cloisons séparatives
 - Le traitement des points singuliers
 - Les erreurs à éviter



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

1 journée
(1x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO

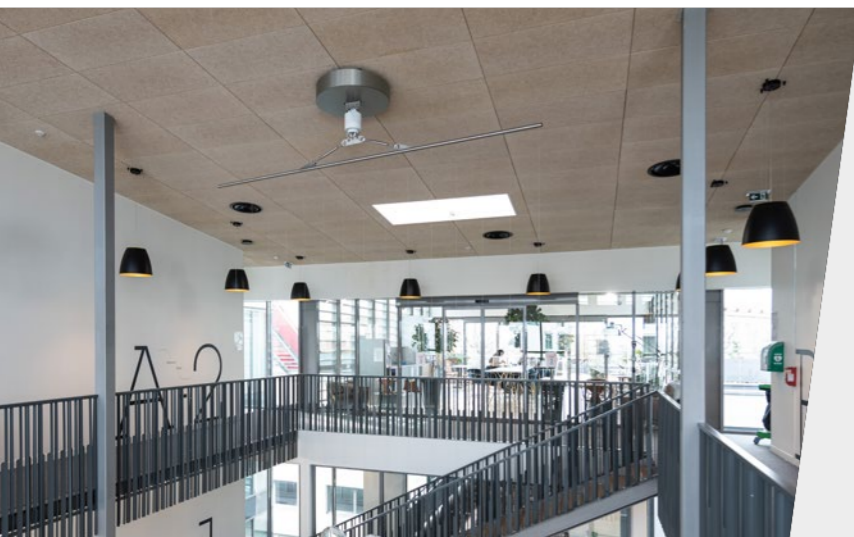


Tarif : 325 € HT* (1 journée)

*avec déjeuner compris - hors frais de transport et d'hébergement.

RÉALISER DES PLAFONDS ACOUSTIQUES PERFORMANTS

Référence : FORM 23



Compétences visées



Connaître les différentes solutions pour la réalisation des **plafonds acoustiques**.
Maîtriser la **réalisation** des plafonds assurant un bon **traitement** de l'acoustique.

i INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Plâtriers plaquistes confirmés
 - Personnes d'encadrement
 - Techniciens bureaux d'études
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Première expérience dans le bâtiment
- Ⓞ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Plafonds
 - Acoustique
- Ⓞ **Difficulté** ■■■
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



🎯 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Traiter efficacement l'acoustique d'un local
- Identifier les différentes solutions de plafonds acoustiques non démontables et démontables
- Traiter les points singuliers d'un plafond pour assurer un bon traitement acoustique

🏛️ PROGRAMME DE LA FORMATION

- Ⓞ **L'acoustique et son traitement**
 - Notions de base de l'acoustique
 - L'absorption
 - La réverbération
 - Les solutions techniques
- Ⓞ **Les plafonds acoustiques**
 - Les solutions non démontables
 - Knauf Delta
 - Organic
 - Les solutions démontables
 - Organic et Heradesign®
 - Knauf Danoline
 - Les techniques de pose des plafonds acoustiques
 - Le traitement des points singuliers
 - Les erreurs à éviter



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

1 journée
(1x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Soupplets



Date

Nous contacter

FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO



Tarif : 325 € HT* (1 journée)

*avec déjeuner compris - hors frais de transport et d'hébergement.

MISE EN ŒUVRE DES OUVRAGES EN PLAQUES DE PLÂTRE **HYDROPROOF** DANS LES **LOCAUX HUMIDES**

Référence : FORM 25-1



Compétences visées



Connaître les différentes solutions pour la réalisation de **cloisons et plafonds** dans les **locaux humides**.
Maîtriser leur **mise en œuvre**.

INFORMATIONS PRATIQUES

- 🕒 **Public**
 - Plâtriers plaquistes confirmés
 - Personnes d'encadrement
 - Techniciens bureaux d'études
- 🕒 **Pré-requis**
 - Première expérience dans le bâtiment
- 📖 **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Plafonds
 - Locaux humides
- 📊 **Difficulté**
- 📅 **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- 📄 **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- 👉 **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- 📄 **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- 📧 **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les solutions possibles en fonction du niveau d'exposition à l'humidité
- Connaître les techniques spécifiques à la mise en œuvre des ouvrages en plaques de plâtre dans les locaux humides
- Traiter les points singuliers des parois garantissant une bonne étanchéité à l'eau

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 🕒 **La classification des locaux en fonction de leur exposition à l'eau**
 - Le classement des locaux : CPT 3567 V2
 - Les types d'exposition à l'eau ou à l'humidité
 - Les niveaux d'exposition à l'eau ou à l'humidité
- 🔧 **Les solutions techniques**
 - Les solutions pour les locaux classés EB+ Privatifs
 - Les solutions pour les locaux classés EB+ Collectifs
 - Les solutions pour les locaux classés EC
- 🏗️ **Les mises en œuvre**
 - La mise en œuvre des plaques Knauf Hydroproof®
 - Le traitement des points singuliers
 - Les erreurs à éviter



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

1 journée
(1x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

**FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO**



Tarif : 325 € HT* (1 journée)

*avec déjeuner compris - hors frais de transport et d'hébergement.

MISE EN ŒUVRE DES OUVRAGES EN PLAQUES CIMENT AQUAPANEL® INDOOR DANS LES LOCAUX HUMIDES

Référence : FORM 25-2



Compétences visées



Connaître les différentes solutions pour la réalisation de **cloisons** et **plafonds** dans les **locaux humides**.
Maîtriser leur **mise en œuvre**.

i INFORMATIONS PRATIQUES

- ⦿ **Public**
 - Plâtriers plaquistes confirmés
 - Personnes d'encadrement
 - Techniciens bureaux d'études
- ⦿ **Pré-requis**
 - Première expérience dans le bâtiment
- ⦿ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Plafonds
 - Locaux humides
- ⦿ **Difficulté**
- ⦿ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- ⦿ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- ⦿ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- ⦿ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- ⦿ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



🎯 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les solutions possibles en fonction du niveau d'exposition à l'humidité
- Connaître les techniques spécifiques à la mise en œuvre des ouvrages en plaques de plâtre dans les locaux humides
- Traiter les points singuliers des parois garantissant une bonne étanchéité à l'eau

🏛️ PROGRAMME DE LA FORMATION

- ⦿ **La classification des locaux en fonction de leur exposition à l'eau**
 - Le classement des locaux : CPT 3567 V2
 - Les types d'exposition à l'eau ou à l'humidité
 - Les niveaux d'exposition à l'eau ou à l'humidité
- ⦿ **Les solutions techniques**
 - Les solutions pour les locaux classés EB+ Privatifs
 - Les solutions pour les locaux classés EB+ collectifs
 - Les solutions pour les locaux classés EC
- ⦿ **Les mises en œuvre**
 - La mise en œuvre des plaques Aquapanel® Indoor
 - Le traitement des points singuliers
 - Les erreurs à éviter



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

1 journée
(1x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

**FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO**



Tarif : 325 € HT* (1 journée)

*avec déjeuner compris - hors frais de transport et d'hébergement.

RÉALISER UN PLAFOND ACOUSTIQUE SOUS UN PLAFOND RÉSISTANT AU FEU

Référence : FORM 26



Compétences visées



Savoir réaliser un **plafond acoustique démontable ou non sous un plafond** assurant une performance feu sans l'altérer.

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les contraintes liées à la mise en œuvre d'un plafond présentant une performance feu
- Connaître les techniques spécifiques de la mise en œuvre des plafonds acoustiques sous un plafond feu

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ⊙ **La réglementation feu**
 - La résistance au feu des plafonds
- ⊙ **L'acoustique**
 - L'absorption acoustique
- ⊙ **Les solutions techniques**
 - Les plafonds feu sous DTA et PV
 - Les plafonds acoustiques non démontables
 - Les plafonds acoustiques démontables
- ⊙ **Les mises en œuvre**
 - La mise en œuvre des plafonds feu
 - La mise en œuvre des plafonds acoustiques
 - Le traitement des points singuliers
 - Les erreurs à éviter

INFORMATIONS PRATIQUES

- ⊙ **Public**
 - Plâtriers plaquistes confirmés
 - Artisans
- ⊙ **Pré-requis**
 - Expérience dans la plâtrerie
- ⊙ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Plafonds
 - Acoustique
- ⊙ **Difficulté**
- ⊙ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- ⊙ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- ⊙ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- ⊙ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- ⊙ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

1,5 journées
(1x7h + 1x3,5h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO



Tarif : 520 € HT* (1,5 journée)

*avec déjeuner compris - hors frais de transport et d'hébergement.

BASES DE LA THERMIQUE DANS LE BÂTIMENT

Référence : FORM 9



Compétences visées



Comprendre la **thermique** du bâtiment.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Techniciens bureaux d'études
 - Artisans
 - Commerciaux du négoce
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Notions générales du bâtiment
- Ⓞ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Plafonds
 - Murs
 - Planchers
 - Toitures
 - Thermique
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Ⓞ Difficulté

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître la thermique du bâtiment
- Concevoir une approche globale de la performance énergétique
- Identifier les systèmes constructifs pour traiter l'isolation thermique en planchers, murs et toitures

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Ⓞ **La notion de confort dans le bâtiment**
 - Déperditions thermiques et apports gratuits
 - Caractéristiques thermiques des matériaux
 - Circulations d'air et migrations de vapeur d'eau
 - Les réglementations thermiques
- Ⓞ **L'isolation des parois verticales**
 - Isolation par l'intérieur (ITI)
 - Isolation par l'extérieur (ITE)
 - Isolation répartie (ITR)
- Ⓞ **La performance énergétique du bâtiment : une approche globale dans le contexte réglementaire RE2020**
 - Les parois vitrées
 - Les systèmes de ventilation
 - Les systèmes de chauffage
 - Production d'eau chaude sanitaire
 - Systèmes de rafraîchissement
 - Programmation des équipements techniques
 - Éclairage
 - Les énergies renouvelables
- Ⓞ **L'isolation des planchers**
 - Isolation sous chape ou dalle
 - Isolation intégrée aux planchers
 - Isolation en sous-face de plancher
 - Le traitement des ponts thermiques
- Ⓞ **L'isolation thermique des combles et toitures**
 - Les combles perdus, aménageables ou aménagés
 - Toitures-terrasses
 - Toitures industrielles
- Ⓞ **L'étanchéité à l'air des parois**
 - Les tests d'étanchéité à l'air
 - Les systèmes et produits spécifiques
 - Gérer les interfaces entre les intervenants sur chantiers combles perdus
- Ⓞ **Les isolants**
 - Les différents isolants
 - Caractéristiques et propriétés des isolants
 - La certification ACERMI des matériaux isolants
 - La tenue au feu des isolants

FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO



Tarif : 650 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris - hors frais de transport et d'hébergement.



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

ISOLATION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT NEUF

Référence : FORM 10



Compétences visées



Savoir traiter l'**isolation de l'enveloppe du bâtiment** dans le contexte de la RE2020.

INFORMATIONS PRATIQUES

Public

- Techniciens bureaux d'études
- Maîtres d'œuvre
- Maîtres d'ouvrage
- Économistes
- Commerciaux du négoce

Pré-requis

- Expérience dans le bâtiment

Thématiques

- Murs
- Planchers
- Toitures
- Thermique

Difficulté

Suivi et évaluation

- Évaluations théoriques (QCM) et pratiques

Sanction de la formation

- Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation

Équipements

- Chaussures de sécurité obligatoires

Inscription

- Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR

Contact

- academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les enjeux énergétiques et le contexte réglementaire RE2020
- Identifier les différentes solutions pour l'enveloppe du bâtiment
- Maîtriser les bonnes mises en œuvre assurant l'étanchéité thermique des parois

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les enjeux énergétiques et contexte réglementaire

- Économies d'énergie : un enjeu global
- Les RE2020 et les labels HPE, THPE : rappels des exigences
- La construction « Basse consommation » : les nouveaux labels
- Solutions constructives et performances environnementales : HQE®

l'enveloppe du bâtiment

- Les caractéristiques des parois opaques : déperditions surfaciques, linéiques.
- Le problème des ponts thermiques
- Les caractéristiques des matériaux isolants
- Les problèmes liés à l'humidité
- L'importance de l'étanchéité à l'air des parois

Les solutions pour le mur

- Les systèmes d'isolation rapportée par l'intérieur : les complexes de doublages et contre-cloisons isolantes
- Les systèmes d'isolation rapportée par l'extérieur : ETICS, isolation sur bardage rapporté
- Le système « Duo »

les solutions pour le plancher

- Isolation en sous-face de plancher : les panneaux composites...
- Isolation des planchers à poutrelles et les entrevous, l'isolation des soubassements
- Isolation sous chape ou dalle
- Le système « Duo »

les solutions pour la toiture

- Isolation sous rampants
- Toiture chaude/ toiture froide
- Toitures inclinées : panneaux sandwich, le Sarking
- Toitures-terrasses et toitures métalliques, système d'isolation sur étanchéité

Les bonnes pratiques de mise en œuvre

- Traitement des ponts thermiques
- Étanchéité à l'air des parois

FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO



Tarif : 650 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris - hors frais de transport et d'hébergement.



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets

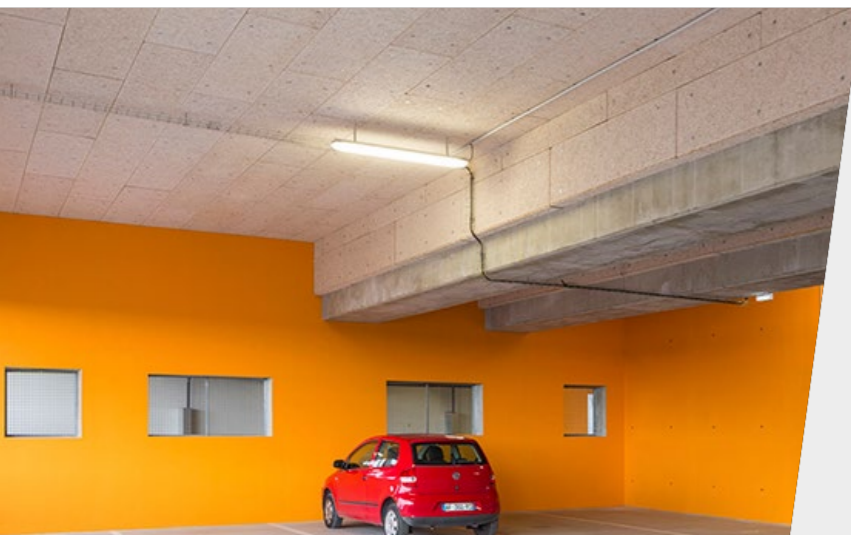


Date

Nous contacter

ISOLATION EN LAINE DE BOIS

Référence : FORM 12



Compétences visées



Savoir traiter l'**isolation en sous-face de dalles** avec des produits à base de **laine de bois**.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Maçons, ouvriers de la construction
 - Techniciens bureaux d'études
 - Commerciaux du négoce
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Expérience dans le bâtiment
- Ⓞ **Thématiques**
 - Planchers
 - Thermique
 - Acoustique
 - Protection feu
- Ⓞ **Difficulté** ■■■□
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître le cadre réglementaire spécifique à la réalisation d'une isolation en sous-face de dalles
- Identifier les solutions techniques répondant aux différentes situations

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Ⓞ **Le cadre réglementaire**
 - Les contraintes réglementaires en locaux d'habitation
 - Les contraintes réglementaires en ERP
- Ⓞ **Caractéristiques des panneaux de la gamme Fibra+**
 - Les différents panneaux et produits associés
 - Rappel des exigences réglementaires : incendie, résistance thermique, acoustique
 - Savoir choisir son isolant en fonction du type de bâtiment
 - Le degré de performance des systèmes
- Ⓞ **Isolation des planchers par la technique du coffrage isolant**
 - Les accessoires
 - Stockage, manutention des panneaux
 - La pose en fond de coffrage
 - La pose en coffrage isolant
- Ⓞ **Isolation des planchers par fixation rapportée**
 - Principes généraux
 - Fixation mécanique



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

1 journée
(1x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Soupplets



Date

Nous contacter

**FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO**



Tarif : 325 € HT* (1 journée)

*avec déjeuner compris - hors frais de transport et d'hébergement.

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR (ITE) SOUS ENDUIT MINCE

Référence : FORM 14



Compétences visées



Savoir réaliser une **isolation thermique par l'extérieur** dans le respect des Règles de l'Art.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Maçons
 - Façadiers
 - Techniciens bureaux d'études
 - Commerciaux du négoce
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Expérience dans le bâtiment
- Ⓞ **Thématiques**
 - Murs
 - Façades
 - Thermique
 - Protection feu
- Ⓞ **Difficulté**
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les règles de mise en œuvre de l'ITE
- Réaliser les différentes mises en œuvre possibles de l'ITE sous enduit mince

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les évolutions du contexte réglementaire RE2020, le Grenelle de l'Environnement, les mesures fiscales et financières en vue de favoriser la rénovation des bâtiments concourent fortement au développement des systèmes d'isolation et notamment de l'isolation par l'extérieur qui constitue un panel de solutions constructives à haute performance. C'est pourquoi Knauf a développé son offre de solutions en particulier l'ITE support d'enduit mince.

Contexte technique et réglementaire

- La certification ACERMI des isolants
- Le CPT 3035 V3 du CSTB
- La réglementation thermique : neuf et rénovation

Les modes de pose

- Pose collée
- Pose calée chevillée
- Pose avec fixation mécanique
- Réalisation d'ouvrage

les prescriptions techniques ITE avec enduit mince

- Reconnaissance et préparation des supports
- Conditions de chantier
- Mise en place des profilés
- Mise en place de l'isolant
- Les différentes phases d'enduisage

les points singuliers

- Traitement des angles
- Traitement des ouvertures
- Liaisons avec la toiture
- Les arrêts

Formation comportant 70% de pratique

- Mise en œuvre d'une ITE
- Traitement des 5 étapes de réalisation

FORMATION ÉLIGIBLE PAR VOS OPCO



Tarif : 650 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris - hors frais de transport et d'hébergement.



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

BARDAGE EXTÉRIEUR EN AQUAPANEL® OUTDOOR

Référence : FORM 15



Compétences visées



Savoir réaliser un **bardage ventilé** en **Aquapanel® Outdoor** dans le respect des **Règles de l'Art**.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Façadiers
 - Techniciens bureaux d'études
 - Commerciaux du négoce
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Connaissances générales en bardage / vêtage
- Ⓞ **Thématiques**
 - Façades
- Ⓞ **Difficulté** ■■■□
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître la réglementation relative à la mise en œuvre de bardage ventilé
- Réaliser un bardage ventilé en Aquapanel® Outdoor

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Ⓞ **Contexte technique et réglementaire**
 - Règles de mise en œuvre dans le respect du NF DTU 45.4 P1.1.1
 - Les documents techniques spécifiques Aquapanel® : ATE, DTA
- Ⓞ **Éléments du système**
 - Éléments d'ossatures et fixations
 - Isolants et caractéristiques thermiques
 - Les plaques de bardage et éléments de fixation des plaques
 - Les accessoires pour joints de fractionnement
 - Les produits et accessoires pour le traitement des joints
 - Le traitement du support avant enduisage
 - Les systèmes d'enduisage
- Ⓞ **Techniques de mise en œuvre du bardage**
 - Stockage et manipulation des produits
 - Mise en place de l'ossature
 - Mise en place de l'isolant et de ses protections
 - Calepinage des éléments de bardage
 - Techniques de découpe des plaques
 - Traitement des joints
 - Points singuliers (angles, pourtour des baies.)
 - Enduisage
- Ⓞ **Mise en œuvre en atelier**
 - Réalisation d'un vêtage en Aquapanel® Outdoor
 - Le traitement des points singuliers
 - Les erreurs à éviter



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

1 journée
(1 x 7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Date

Nous contacter

FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO



Tarif : 325 € HT* (1 journée)

*avec déjeuner compris - hors frais de transport et d'hébergement.

L'OFFRE GLOBALE DES PRODUITS ET SYSTÈMES KNAUF

Référence : FORM 21

Compétences visées

Connaître l'offre globale Knauf et les outils d'aide à la vente.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Commerciaux du négoce
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Aucun
- Ⓞ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Plafonds
 - Planchers
 - Toitures
 - Thermique
 - Acoustique
 - Protection feu
- Ⓞ **Difficulté** ■ □ □
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître l'offre globale Knauf
- Maîtriser l'environnement réglementaire et technique des produits et systèmes constructifs

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ⓞ PRODUITS ET SYSTÈMES SECOND OEUVRE

- Les produits et accessoires : plaques Knauf, ossatures.
- Les systèmes : cloisons, plafonds, contre-cloisons, chapes sèches

Ⓞ ENVELOPPE DU BÂTIMENT ET ISOLATION

- Les isolants : caractéristiques et performances
- Isolation des planchers : les différentes applications
- Isolation des murs : ITI, ITE.
- Isolation des combles et toitures
- Neuf et rénovation : les principes de prescription

Ⓞ CONTEXTE TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

- Les Règles de l'Art : DTU
- Les mises en oeuvre particulières : DTA, AT
- Les prescriptions techniques : CPT
- Les normes produits, certifications et labels
- RE2020, NRA, réglementation incendie

Ⓞ LES TECHNIQUES ARGUMENTAIRES

- L'approche qualitative : le bénéfice client et qualité du produit
- L'approche «performance» : la solution technique chantier et le système constructif
- Le piège du prix : les avantages de l'approche «fourni-posé»

Ⓞ LES OUTILS COMMERCIAUX

- Les catalogues Knauf
- Le site knauf.com/fr-FR
- Les fiches techniques

FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO



Tarif : 650 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris - hors frais de transport et d'hébergement.



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

1 journée
(1 x 7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Formation possible

en visio conférence

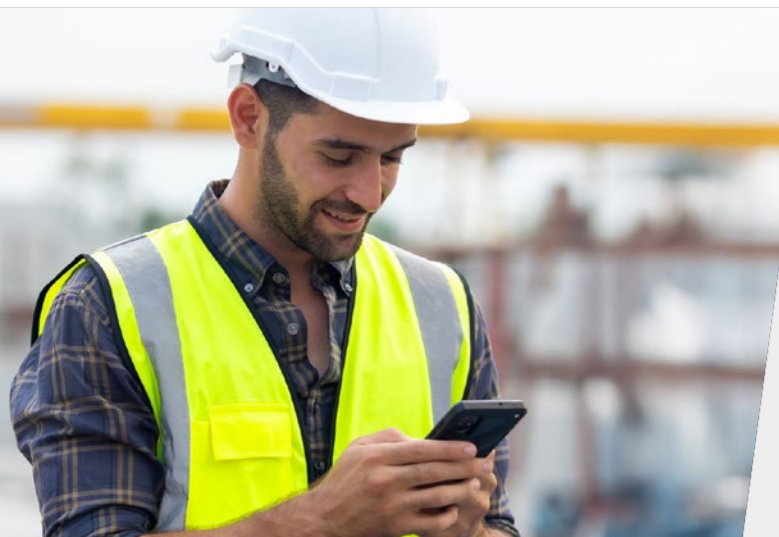


Date

Nous contacter

MAÎTRISER LES OUTILS DIGITAUX DE KNAUF

Référence : FORM 24



Compétences visées

Maîtriser les différents **outils digitaux** de Knauf afin de gagner en **rapidité** et **efficacité** dans mes missions.

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Trouver une solution produit adaptée à ma problématique via la recherche produits ou le catalogue en ligne
- Rechercher les documents techniques et administratifs disponibles sur le site
- Utiliser Knauf BatiChiffrage pour chiffrer vos solutions techniques

PROGRAMME DE LA FORMATION

Se familiariser avec knauf.com

- Les solutions produits (maîtriser la recherche)
- Les références chantiers
- Le catalogue en ligne
- La bibliothèque technique
- Le tarif de l'Offre Globale Knauf

Outils utiles dans mon espace pro MyKnauf

- Configurateur système : trouver rapidement les systèmes les plus performants pour vos chantiers en aménagement intérieur
- MyKnauf Project : rechercher et extraire toutes les données utiles à votre projet d'aménagement intérieur (quantitatifs, descriptifs types, documents techniques et justificatifs...)
- Knauf BatiChiffrage :
 - Estimez le coût de votre chantier sans saisie d'ouvrages grâce à la base de prix intégrée.
 - Calculez au plus juste les temps d'exécution.
 - Calculez les quantités et les prix des fournitures nécessaires à la réalisation de vos projets (second œuvre, isolation thermique par l'extérieur et isolation des toitures terrasses industrialisées).
- Suivi de commande : uniquement pour nos clients négociés

INFORMATIONS PRATIQUES

- Public
 - Tout public
- Pré-requis
 - Maîtrise de l'outil informatique
- Thématiques
 - Site web knauf.com
 - Espace pro MyKnauf
 - Calculateur BatiChiffrage
- Difficulté
- Suivi et évaluation
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Sanction de la formation
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Équipements
 - Chaussures de sécurité obligatoires
- Inscription
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Contact
 - academie.fr@knauf.com



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

1 journée
(1 x 7h)



Lieu

KNAUF ACADÉMIE
Z.I. du Sauvoy
77165 Saint-Souplets



Formation possible

en visio conférence



Date

Nous contacter

**FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO**

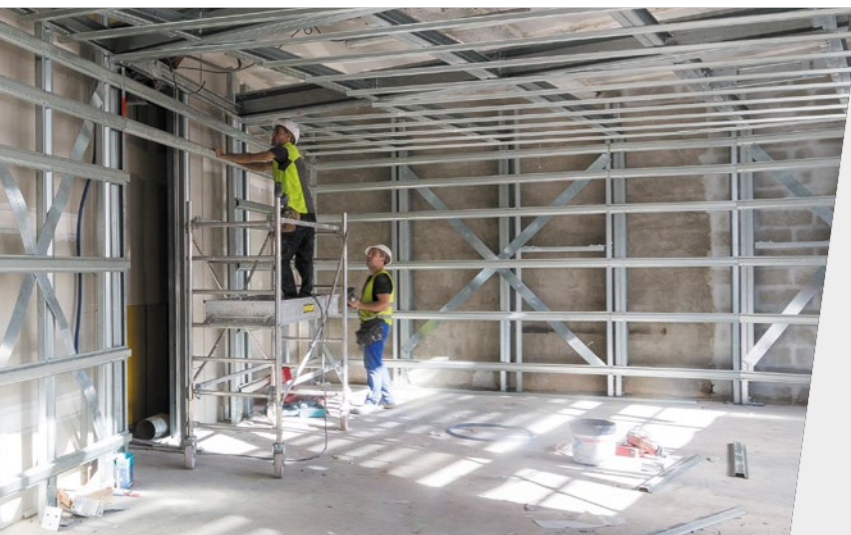


Tarif : 325 € HT* (1 journée)

*avec déjeuner compris - hors frais de transport et d'hébergement.

RÉALISER LE MONTAGE D'UN OUVRAGE EN PROFILÉS « GH FUTUR »

Référence : FORM 28



Compétences visées



Savoir **monter** de façon **autonome** un ouvrage en **profilés GH Futur** (Type Boîte dans la Boîte).

INFORMATIONS PRATIQUES

- Ⓞ **Public**
 - Plâtriers plaquistes confirmés
- Ⓞ **Pré-requis**
 - Bonne notion second œuvre en plâtrerie
- Ⓞ **Thématiques**
 - Aménagement
 - Cloisons
 - Acoustique
 - Protection feu
- Ⓞ **Difficulté** ■■■
- Ⓞ **Suivi et évaluation**
 - Évaluations théoriques (QCM) et pratiques
- Ⓞ **Sanction de la formation**
 - Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la fin de la formation
- Ⓞ **Équipements**
 - Chaussures de sécurité obligatoires
 - L'organisation nécessite une préparation afin de garantir que tous les éléments nécessaires au montage soient bien présents
- Ⓞ **Inscription**
 - Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR
- Ⓞ **Contact**
 - academie.fr@knauf.com

Formateur :

Patrick BISCARAS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les différentes étapes de réalisation d'un ouvrage de grande hauteur en profilés GH Futur

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Ⓞ **La préparation**
 - Comprendre le plan
 - Vérifier la fourniture des différents éléments composant le système
 - Vérifier les côtes d'implantation
 - Vérifier l'outillage nécessaire et les équipements nécessaires pour le travail en hauteur
 - Procéder à l'implantation de l'ouvrage
- Ⓞ **Le montage de l'ossature en profils GH Futur**
 - Positionnement et montage des portiques
 - Mise en place des éléments de stabilisation provisoires ou définitifs
 - Finalisation du montage de l'ossature
 - Traitement des points singuliers
- Ⓞ **La mise en œuvre des plaques de plâtre**
 - Mise en place de l'isolant
 - Calepinage des plaques de plâtre
 - Vigilance vis-à-vis de la performance feu



Capacité

4 apprenants mini.
et 10 maxi.



Durée

À définir
selon chantier



Lieu

Formation à réaliser
exclusivement sur chantier



Date

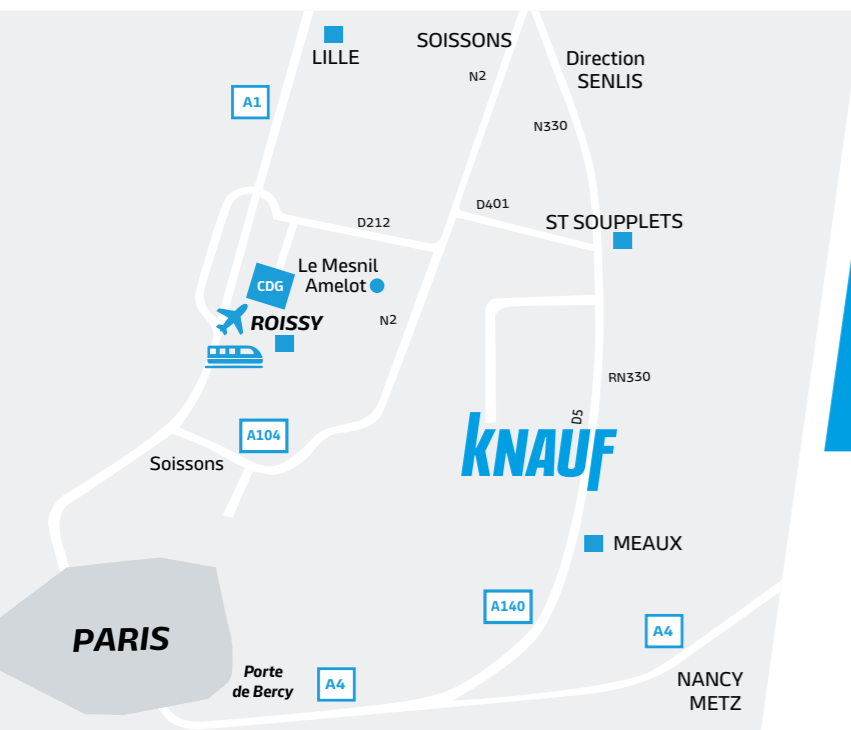
Nous contacter

FORMATION
ÉLIGIBLE PAR
VOS OPCO



Tarif : 1500 € HT (par jour)

PLAN D'ACCÈS



KNAUF ACADÉMIE
 Z.I. du Sauvoy
 77165 Saint-Soupplets
 academie.fr@knauf.com

Coordonnées GPS :
 Rue de la Bizière

Depuis l'aéroport Roissy - CDG

- Prendre la direction Autoroute A104
- Suivre direction Soissons sur la RN2
- Prendre la sortie Othis
- Suivre Saint-Soupplets (D401) jusqu'au bout pour déboucher sur la RN330
- Suivre direction Meaux
- Traverser Saint-Soupplets
- À la sortie, au rond-point, prendre la 1^{ère} à droite « Zone Industrielle du Sauvoy ».
- Suivre les panneaux indicateurs.

Taxis :
 Taxi Valentin : 06 07 99 66 63
 Taxi Tacolini : 06 63 84 91 76

Depuis Paris par le Nord (A1)

- Rejoindre l'A1 direction Lille
- Prendre la sortie Francilienne A104 et RN2 direction Soissons
- Poursuivre sur la RN2
- Prendre la sortie Othis
- Suivre Saint-Soupplets (D401) jusqu'au bout pour déboucher sur la RN330
- Suivre direction Meaux
- Traverser Saint-Soupplets
- À la sortie, au rond-point, prendre la 1^{ère} à droite « Zone Industrielle du Sauvoy ».
- Suivre les panneaux indicateurs.

Depuis Lille/Valenciennes (A1)

- Rejoindre l'A1 direction Paris
- Prendre la sortie Senlis
- Suivre la RN330 direction Meaux
- Traverser Saint-Soupplets
- À la sortie, au rond-point, prendre la 1^{ère} à droite « Zone Industrielle du Sauvoy ».
- Suivre les panneaux indicateur

Depuis Paris par l'Est (A4)

- Rejoindre l'A4 direction Metz Nancy
- Prendre la sortie Meaux par l'A140
- Traverser Meaux en direction Senlis
- Prendre la RN330 direction Senlis jusqu'à Saint-Soupplets.
- Au rond point prendre à gauche « Zone Industrielle du Sauvoy ».
- Suivre les indications.

Depuis Metz/Reims (A4)

- Rejoindre l'A4 direction Paris
- Prendre sortie Saint-Jean-les-2-Jumeaux direction Meaux
- Traverser Meaux en direction Senlis
- Prendre la RN330 direction Senlis jusqu'à Saint-Soupplets.
- Au rond point prendre à gauche « Zone Industrielle du Sauvoy ».
- Suivre les indications.

OÙ LOGER ?



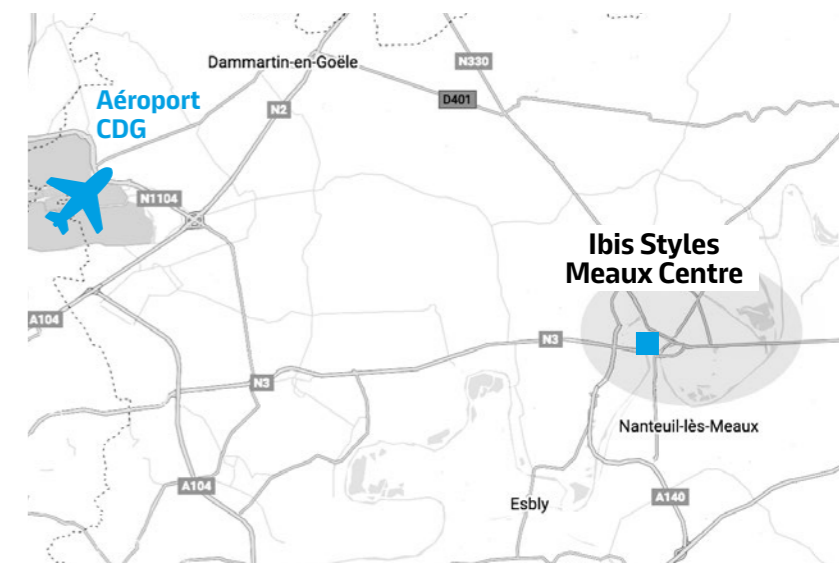
Nomad Hôtel - Roissy

34-36 Rue de Paris, 77990 Le Mesnil Amelot
 Tél. : 01 78 90 15 5 0
 nomadparisroissy@nomad-hotels.com



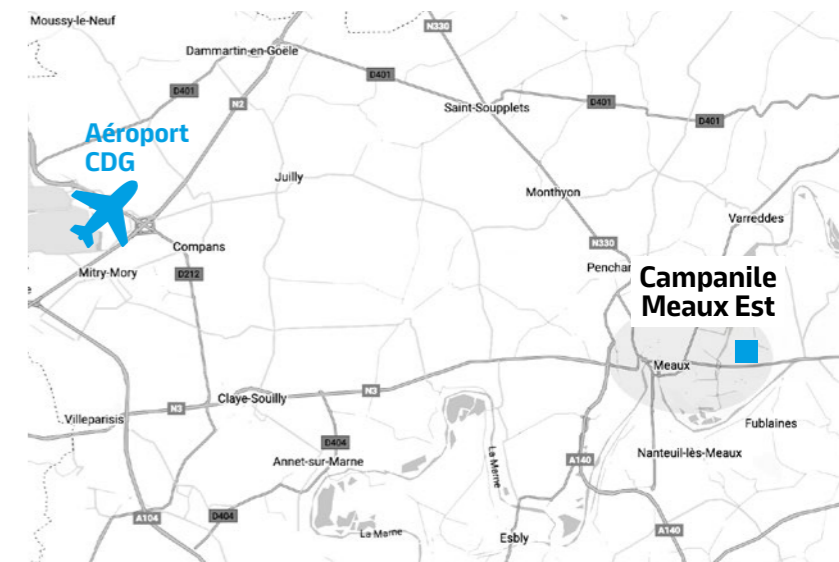
Ibis Styles - Meaux Centre

27, place Jean Bureau, 77100 Meaux
 Tél. : 01 60 25 56 11



Campanile - Meaux Est

RN 3, 1 rue de la Cave aux Hérons, 77100 Meaux
 Tél. : 01 60 23 41 41



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales régissent les rapports entre le Service Formation Knauf Plâtres, S.C.S. au capital de 20.800.000 €, immatriculé au Registre du Commerce de Meaux sous le n° 317 668 200, dont le siège social est Zone Industrielle du Sauvoy – 77165 Saint-Soupplets – (ci-après «Knauf Académie», et son client, pour la réalisation d'une prestation de formation, et prévalent sur tout autre document.

L'inscription à une formation, proposée par la Knauf Académie, emporte acceptation sans réserve de ces conditions générales de vente.

En cas de non-respect des présentes conditions de vente, Knauf se réserve le droit d'annuler ou de suspendre à tout moment toute participation à la formation, sans préjudice de toute pénalité ou indemnité que Knauf serait en droit de réclamer conformément aux dispositions des présentes conditions de vente.

Accès aux formations

La participation à toute formation organisée par la Knauf Académie est conditionnée à une inscription préalable, dûment complétée et validée par nos services. L'inscription est considérée comme validée uniquement après réception de l'acceptation expresse de la Knauf Académie. En l'absence d'une inscription préalable validée, la Knauf Académie se réserve le droit de refuser l'accès à la formation, de plein droit et sans qu'aucune indemnité ou compensation ne puisse être réclamée par le participant ou par toute autre partie, y compris en cas de déplacement ou de frais engagés par le participant. Il appartient au participant de s'assurer que son inscription a bien été validée avant de se présenter à la formation. La Knauf Académie ne saurait être tenue responsable des conséquences d'une inscription incomplète ou non validée.

Inexécution totale ou partielle de la convention

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au contractant les sommes indûment perçues de ce fait (article L.6354 du Code du Travail). Les parties conviennent de ce que toute inexécution totale ou partielle de l'action de formation imputable à l'entreprise bénéficiaire ou à son salarié stagiaire de la formation professionnelle (notamment en cas d'absence du stagiaire quels que soient les motifs, qu'ils soient justifiés ou pas par une incapacité temporaire ou une indisponibilité) entraînera l'obligation pour l'entreprise bénéficiaire de verser à la Knauf Académie une pénalité contractuelle correspondant à 50% du prix de la formation initialement prévue et non exécutée, et ce, aux fins de réparer le préjudice économique subi par la Knauf Académie. Cette pénalité contractuelle fera l'objet d'une facture distincte de celle qui portera sur l'action de formation et ne pourra, en aucune façon, être imputée à l'obligation des entreprises consistant à participer au financement de la formation professionnelle.

Annulation, désistement d'un stagiaire

Pour tenir compte des impératifs de planification, une pénalité contractuelle sera due lors de l'annulation, du fait de l'Entreprise bénéficiaire, de l'action de formation. Le montant de cette indemnité forfaitaire sera de 30 % du coût de la formation prévue si l'annulation intervient plus de 7 jours avant la date du début du stage. En cas de renonciation par l'Entreprise bénéficiaire à l'exécution de l'action de formation moins de 7 jours avant la date du début de stage, Knauf Plâtres se réserve le droit de facturer une pénalité contractuelle fixée à 50 % du prix du stage. Il est rappelé par les parties que la pénalité contractuelle ne sera pas imputable sur les dépenses consacrées à la formation professionnelle continue.

Litige

Tout litige résultant d'un différend auquel les présentes conditions pourraient donner lieu et dont une résolution à l'amiable n'aurait pas été trouvée dans un délai de deux (2) mois, sera soumis au Tribunal de Commerce de Meaux.

Assurance – Responsabilité – Sécurité

Knauf atteste avoir souscrit auprès d'une compagnie d'assurance solvable une assurance responsabilité civile couvrant l'organisation et la réalisation des formations,

notamment les dommages corporels (atteinte aux personnes), les dommages matériels et les dommages immatériels consécutifs et non consécutifs à un dommage garanti survenu pendant la formation.

Le client qui reçoit la formation atteste avoir souscrit auprès d'une compagnie d'assurance solvable une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage qu'il pourrait causer à Knauf ou aux participants à la formation.

Le client qui accueille la formation atteste avoir souscrit auprès d'une compagnie d'assurance solvable une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage qu'il pourrait causer à Knauf ou aux participants à la formation.

Chaque partie répond des dommages causés par elle, ses salariés, intervenants ou stagiaires aux biens ou aux personnes de l'autre partie ou de tout tiers, conformément au droit commun.

La responsabilité de Knauf ne saurait être engagée en cas de dommage survenu en raison du non-respect des consignes de sécurité.

Les parties s'engagent à respecter les règles de sécurité applicables au lieu (plan de prévention, EPI, habilitations) et portées à leur connaissance avant chaque début de formation. Tout manquement grave peut entraîner l'interruption de la formation sans indemnité.

Confidentialité

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations ou à des tiers, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, sans l'accord préalable et écrit de la Knauf Académie.

Données personnelles

Les parties s'engagent à effectuer tout traitement des données à caractère personnel conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016. La Knauf Académie procède en sa qualité de responsable de traitement, à un traitement informatisé des données du client dans le cadre notamment de l'exécution du traitement des inscriptions, des formations etc. Les données à caractère personnel collectées sont strictement nécessaires au bon déroulement de la relation commerciale telle qu'établie entre la Knauf Académie et le client. Le défaut de communication de ces données est susceptible d'empêcher ladite relation commerciale. Les données à caractère personnel sont conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et dans la limite de la durée légale de prescription. Elles sont utilisées par les services internes de la Knauf Académie ainsi que ses éventuels sous-traitants et/ou prestataires. Pour de plus amples informations sur leur traitement, la politique de sécurité et de gestion des données personnelles est consultable sur le site : <https://knauf.com/fr-FR/privacy-policy>.

Le client dispose notamment du droit d'accéder à ses données, de les rectifier, de les limiter et de s'opposer à leur traitement et demander leur effacement en adressant un courrier à l'adresse postale du siège de Knauf Plâtres ou par email à l'adresse suivante : donneespersonnelles@knauf.com. Le client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (notamment auprès de la CNIL).

Tarifs au 1^{er} janvier 2026

(susceptibles de modification)

- Les tarifs de formation comprennent la fourniture de la documentation, les coûts pédagogiques.
- Les frais de transport, d'hébergement, de restauration des stagiaires sont à la charge de l'entreprise. Par dérogation, les déjeuners lors des journées de formation sont pris en charge par la Knauf Académie. Les autres repas (petits-déjeuners et dîners) demeurent à la charge exclusive de l'apprenant.
- Dans le cas où l'entreprise confierait à la Knauf Académie la mission d'organiser l'hébergement et les repas, les frais feront l'objet d'une facturation à part en supplément.

Documents légaux

- La facture vous sera adressée en deux exemplaires à l'issue du stage.
- L'attestation de participation vous sera fournie après le stage.
- Une attestation de présence pour chaque stagiaire peut vous être adressée sur demande.
- Pour chaque stage, une convention de formation professionnelle continue établie conformément aux textes en vigueur vous est adressée en 3 exemplaires dont un à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre entreprise.

Conditions de règlement

Les modalités de règlement, entre les parties prenantes, sont les suivantes : règlement à réception de facture.

En cas de retard de paiement des sommes dues par le client, et après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse, la Knauf Académie se réserve le droit de réclamer des pénalités de retard.

Ces pénalités seront calculées sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur et courront à compter de la date de réception de la mise en demeure par le client, et ce, jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Ces pénalités s'appliquent de plein droit, sans préjudice de tout autre recours que la Knauf Académie pourrait engager pour obtenir la réparation du préjudice subi.

Organisation

Les formations «sur chantier» nécessitent une organisation préalable convenue entre le responsable de formation et l'entreprise (préparation des supports sur chantier, fournitures de la matière d'oeuvre, espace de formation).

FICHE D'INSCRIPTION KNAUF ACADEMIE

Attention : merci de bien remplir une fiche d'inscription par participant.

FORMATION

Intitulé de la formation :

Référence :

Date :

Prix € HT :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : merci de compléter de façon lisible et en lettres capitales

Société :

Raison sociale :

SIRET :

APE / NAF :

Adresse de facturation :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Participant :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Souhaitez-vous nous faire part d'un handicap à prendre en compte pour la formation ?

Oui

Non



Personne en charge du dossier :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Si prise en charge OPCO (joindre accord de prise en charge)

Nom OPCO :

Adresse :

En complétant cette fiche d'inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente associées et reconnaissez les accepter sans réserve. Lesdites Conditions Générales de Vente sont disponibles via le lien suivant : <https://knauf.com/fr-FR/conditions-generales-de-vente>

En complétant cette fiche d'inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la « Politique de confidentialité » de Knauf et acceptez que les informations collectées soient traitées par Knauf aux fins de :

- Gérer votre inscription aux formations
- Constituer un fichier clientèle
- Répondre à vos demandes
- Réaliser des statistiques commerciales

Si vous souhaitez recevoir des propositions commerciales par voie électronique, merci de cocher cette case

Nous vous rappelons que vous pouvez faire valoir tous les droits que vous confère la réglementation nationale et communautaire en vigueur (droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles, droit de retrait de votre consentement, droit de limitation du traitement, droit d'opposition pour motifs légitimes au traitement des données, droit de portabilité des données). Notez que sauf demande expresse contraire de votre part, nous conserverons vos données pendant la durée de la prescription légale éventuellement applicable, ou à défaut, aussi longtemps que cela sera raisonnablement nécessaire. Vous pouvez exercer ces droits en nous adressant votre demande, accompagnée d'un justificatif de votre identité par courriel à l'adresse suivante : donneespersonnelles@knauf.com.

KNAUF PLATRES & CIE, SCS au capital social de 20800000 €
ZI DU SAUVOY 77165 SAINT-SOUPLETS-France
RCS Meaux : 317 668 200
SIRET : 31766820000031
Code APE : 2362Z
www.knauf.com/fr-FR

Cachet de l'entreprise et signature du responsable en charge de la formation

Fait à :

Le :

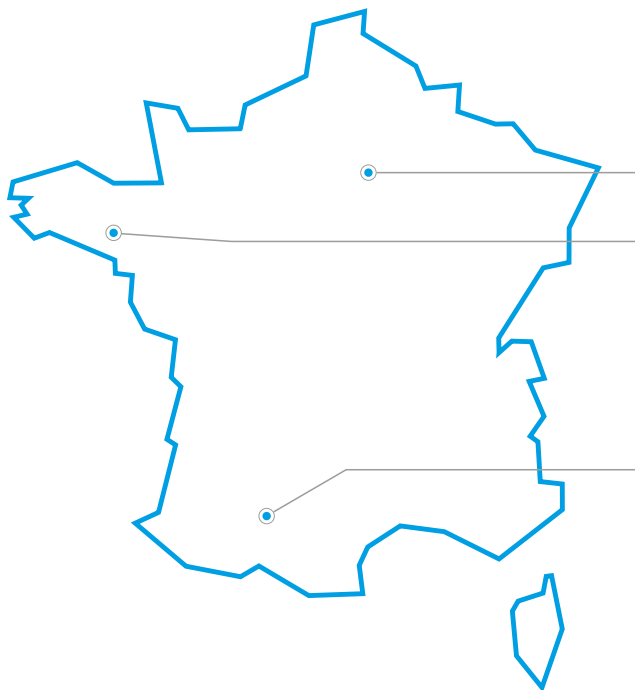
Nouveau Knauf.com

Tous les produits du groupe Knauf sur un seul site

Une commande ?

Contactez

l'Administration des Ventes



NORD

Marolles-sur-Seine
Tél. : 01 64 70 52 00

Cournon
Tél. : 02 99 71 43 77

SUD

Colomiers
Tél. : 05 61 15 94 15

Knauf s'engage à limiter ses impressions papier au strict nécessaire en privilégiant les supports digitaux et en utilisant du papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement.

En savoir +



LE TRI
+ FACILE



Pensez à recycler ce document lorsque vous n'en aurez plus besoin.

Un projet ?

Contactez

nos Chargés d'Affaires



knauf.com/fr-FR/knauf/contact

Contactez

le Support Technique

AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

STK@knauf.com

Tél. : 0 809 404 068 (service + appel gratuit)
du Lu. au Ve 8h-12h, 13h30-17h (Ve 16h30)

Contactez

le Service Export

**POUR VOS PROJETS EN OUTRE-MER
OU À L'INTERNATIONAL**

Tél. : +33 (0)3 89 72 11 35

Une formation ?

Contactez

la Knauf Académie

academie.fr@knauf.com

La présente édition (Janvier 2026) annule et remplace les précédentes documentations. Toute utilisation ou toute mise en œuvre des produits et accessoires Knauf non conforme aux Règles de l'Art, DTU, Avis Techniques et/ou préconisations du fabricant dégage Knauf de toute responsabilité. Les exigences réglementaires évoluant de façon permanente, les renseignements de cette documentation sont donnés à titre d'information et doivent être vérifiés. Consulter notre support technique et/ou notre base de données techniques disponible sur notre site internet et mise à jour régulièrement. Les photos, dessins et schémas ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels.